

AFFAIRE N° 74

AUGMENTATION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
(création d'un poste supplémentaire d'Infirmière)

Gabriel ARMOUDOM donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Service de Médecine Professionnelle et Préventive de la Mairie se compose actuellement d'un Médecin responsable et d'une Infirmière.

Devant l'accroissement des tâches confiées à ce service et afin d'assurer une meilleure prévention des accidents, je vous propose d'augmenter cet effectif d'un poste supplémentaire d'Infirmière.

Marc GERARD, Daniel BOX, François CAILLE et René-Paul VICTORIA
quittent la salle à 16 H 02.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers
Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

N.B. : Quatre nouvelles affaires sont ajoutées à l'ordre du jour de
séance. Après délibération, le Conseil Municipal accepte de les
examiner.

*

*

*